

Adhérer au panier de légumes, ça veut dire quoi ?

C'est recevoir ses légumes frais chaque semaine, 48 semaines par an.

C'est se faire livrer ses légumes dans son point de dépôt le plus proche.

C'est payer tous les mois une somme fixée par avance. Ce montant correspond au prix des légumes livrés dans l'année.

Quels sont les avantages du panier de légumes ?

Des légumes BIO.
Tous les légumes sont certifiés AB.

Des légumes frais et de saison
cueillis le jour même et la veille de la livraison.

Des prix justes.
Les prix sont fixés par le marché du BIO.
La transparence des prix est garantie sur l'année.
Choisissez en début d'année la taille de vos paniers.

De la proximité
Choisissez votre point de livraison préféré parmi ceux existant dans le Comminges, la Barousse et le plateau de Lannemezan.

De la souplesse
Arrêtez votre abonnement à tout moment, avec seulement 1 mois de préavis.
En vacances ? Reportez jusqu'à 6 paniers par an.

De l'éthique
Votre achat permet à des personnes en difficulté de travailler et de construire un projet professionnel.

Les jardins de Cocagne, qu'est ce que c'est ?

C'est une exploitation agricole produisant des légumes en agriculture biologique.



C'est une équipe de travailleurs formés et accompagnés dans leur devenir professionnel.



C'est un mode de distribution local, original et transparent, auprès d'un réseau d'adhérents.



C'est le respect de l'économie locale, le respect du prix du marché et la collaboration agricole.

